

Concours des Maisons fleuries

Mairie de Saint-Benoît

Samedi 23 novembre 2013, à 10 h

La Cité aux quatre fleurs honore et récompense ses lauréats

Les 55 lauréats du Concours des Maisons fleuries 2013 ont reçu leurs prix et récompenses à la Mairie, dans une salle comble, ce samedi 23 novembre, lors d'une cérémonie conviviale orchestrée par le Maire Dominique Clément, assisté de plusieurs membres du Conseil municipal et des responsables des services des espaces verts et de la voirie.

Les propriétaires primés ont été félicités lors de la présentation des 8 catégories du concours illustrées par un diaporama (maisons individuelles : maison avec jardin visible de la rue, maison avec cour fleurie, maison avec décor floral sur la voie publique, maison avec balcon et/ou terrasse, maison avec fenêtres et murs fleuris - hébergements fleuris : hôtel-restaurant fleuri, immeubles collectifs : établissement public, immeuble locatif privatif).

Les 55 lauréats ont reçu leurs prix en chèques et bons d'achat pour le prochain Marché aux Fleurs, dont le montant total s'élève à 875,00 €. Le maire a rappelé à quel point il est important que les maisons soient agréablement fleuries, car cette initiative complète harmonieusement le travail des services techniques municipaux. Le projet initié l'an dernier, avec l'accord des riverains de la rue de Mauroc, est toujours en cours de réalisation. Les services techniques continuent de planter des végétaux grimpants sur les façades des maisons de la rue afin d'avoir une voie entièrement fleurie. Le Conseil Municipal remercie l'investissement de chaque habitant et les Services techniques municipaux qui contribuent continuellement à ce que Saint-Benoît soit une ville où il fait bon vivre. En fleurissant leurs maisons, les propriétaires participent à rendre la ville de Saint-Benoît toujours plus belle et accueillante.

Embellissement et sécurité pour Saint-Benoît

Les Sancto-bénédictins sont toujours nombreux à participer au concours annuel des Maisons Fleuries, organisé par la ville. Une ville quatre fleurs, seule commune de la Vienne à avoir décroché cette distinction, le 9 mars 2010, parmi les 8 décernées en France (en 2010).

Le Label « Quatre fleurs », fruit de beaucoup de travail, récompense aussi les efforts réalisés par les habitants qui fleurissent leurs maisons et leurs rues. Cette distinction salue une aventure collective et s'inscrit dans la valorisation du patrimoine architectural naturel et paysager de la ville.

Le Label quatre fleurs répond à une double politique à Saint-Benoît : « l'embellissement », garant d'une qualité d'accueil dans notre Cité et « la sécurité », comme un outil de sécurisation routière, par des aménagements pensés et organisés dans une logique de réduction de la vitesse, à coût constant.

Le Maire a ajouté que tous les travaux entrepris sur la commune tels que l'embellissement des espaces publics, les effacements des réseaux, les aménagements de rues, les rénovations de façades des maisons et des commerces, agrémentent le paysage de notre ville et transmettent aux touristes et visiteurs une image qui leur donne envie de revenir et peut-être de rester.

Le palmarès de l'année 2013

- 8 catégories
- 55 lauréats
- 875 € de prix : 1^{er} prix : 35 €, 2^e prix : 30 €, 3^e prix : 25 € et Encouragement : 10 €

✚ MAISONS INDIVIDUELLES :

maison avec jardin visible de la rue : 1^{er} : M et Mme ALLERIT - 2^e : M et Mme GEMARD : 3^e : M et Mme BERTON - **Encouragement :** M et Mme BRUNETEAU, M et Mme AUDINET, M et Mme HEBRAS, Mme ROGEON, M et Mme BOBIN, M et Mme BOSS, M LUCAS, Mme SABOURIN, M et Mme TARTARIN, M et Mme BOUTREAU, M et Mme MICHAUD, M et Mme JAHAN, M et Mme BONNIFET, M et Mme COLLET, M NICOLAS, M et Mme SABOURIN, M et Mme FRANCES, M et Mme PETIT, M et Mme BAISSÉ, M et Mme TURPAULT, M et Mme LONGE

Maison avec cour fleurie : 1^{er} : M et Mme PROVOST - 2^e : Mme GRIMAUD et M LAURENT - **Encouragement :** M et Mme DECHAINÉ, M et Mme JOYEUX, M et Mme GERVAIS, M et Mme PINGANAUD

Maison avec décor floral sur la voie publique : 1^{er} : M et Mme UVETEAU - **Encouragement :** M et Mme SIMON, M et Mme LEROUX, M et Mme SABOURIN, M et Mme DELIAS, M et Mme COLIN, M et Mme THIBAUD, Mme MARCHAND, M et Mme CONSTANT

Maison avec balcon et ou terrasse : 1^{er} : M et Mme FRADET - 2^e : M et Mme JOUBERT - 3^e : M et Mme MONToux - **Encouragement :** M et Mme MOREAU, M et Mme LACOMBE, M et Mme GAILLARD, Mme GROLEAU

Maison avec fenêtres et murs fleuris : 1^{er} : M et Mme PETIT - 2^e : M et Mme HERAULT - 3^e : M et Mme TROUVÉ - **Encouragement :** M et Mme BILLET, Mme JOYEUX, M et Mme BRANGER

✚ HÉBERGEMENTS FLEURIS :

Hôtel-restaurant fleuri : 1^{er} : M et Mme TOIX Passions et gourmandises.

✚ IMMEUBLES COLLECTIFS :

Etablissement public : 1^{er} : Mme PELLEGRINI

✚ IMMEUBLES COLLECTIFS :

Immeuble locatif privé : 1^{er} : Mme BRECQUE